

La lettre de l'APSES

n°16 - Septembre 2016



Edito : Les SES ont 50 ans !

Il y a tout juste 50 ans, lors de la rentrée scolaire 1966-1967, naissait, à l'occasion de la réforme Fouchet des lycées, la première promotion d'élèves de seconde « AB », qui découvraient un enseignement nouveau : les sciences économiques et sociales. Si l'histoire de la discipline a toujours été tumultueuse – qu'il s'agisse de sa place dans le système éducatif ou de ses contenus d'enseignement – on ne peut que se féliciter que les SES et la série ES continuent d'attirer un nombre croissant d'élèves avec plus de 100.000 élèves qui entrent maintenant chaque année en 1ère ES.

Tout au long de l'année scolaire, l'APSES célébrera comme il se doit cet heureux cinquantenaire via de nombreux événements : présence aux Journées de l'économie de Lyon et au Printemps de l'économie de Paris, création d'un site Internet dédié avec appel à témoignages d'enseignants et anciens élèves, organisation d'un concours de vidéos d'élèves, balades urbaines...

La rentrée sera également marquée par **l'allègement du programme de seconde**, qui abaisse de 8 à 6 le nombre de chapitres à traiter sur l'année. Au-delà des polémiques lancées par certains représentants peu informés du monde patronal - le MEDEF allant jusqu'à affirmer « *on commence comme ça, et ça se termine par un Brexit* » ! - il faut apprécier que l'initiative de l'APSES, appuyée par un large soutien syndical, mette enfin en adéquation le programme avec les pratiques des collègues dans les classes.

L'APSES a par ailleurs profité de l'été pour vous proposer **un site Internet entièrement rénové** : meilleur accès à l'information, notamment, pour les adhérents, aux milliers de ressources pédagogiques mutualisées, plus grande interaction

avec les réseaux sociaux. N'hésitez pas à le visiter et profitez-en, si vous le souhaitez, pour (ré)adhérer afin de promouvoir et défendre les SES et la série ES au sein d'une association qui, avec plus de 1 700 adhérents (nouveau record !), bénéficie d'une très forte représentativité.

Le cinquantenaire des SES n'est cependant pas synonyme d'un repli sur un passé idéalisé. Les récentes **corrections de copies de baccalauréat** rappellent parfois douloureusement les impasses dans lesquelles l'institution nous conduit : conditions d'apprentissage des élèves détériorées depuis la réforme Chatel (de la seconde à la terminale), programmes et épreuves qui accroissent les difficultés des élèves. Mais elles nous amènent aussi à continuer de nous interroger sur nos pratiques pédagogiques. C'est dans cette optique que **l'APSES** a proposé à l'Institut français de l'éducation un projet de recherche inter-académique en didactique des SES, et est heureuse d'avoir été **retenue pour 3 ans** comme « *lieu d'éducation associé à l'Ifé* ».

L'année qui débute sera enfin marquée par la **campagne des élections présidentielles**. L'APSES y prendra part en rencontrant les candidats afin d'y porter ses principaux mandats concernant l'intégration des SES dans les enseignements communs de seconde dans des conditions revalorisées, le maintien d'une série ES cohérente, l'augmentation du volume horaire et des dédoublements dans le cycle terminal ou la refonte des programmes et épreuves. La tâche ne sera assurément pas aisée. Elle n'en est pas moins nécessaire si l'on espère que les générations futures puissent un jour célébrer ... le centenaire de la discipline !

Erwan Le Nader, Président de l'APSES

A diffuser dans vos établissements

Notre position sur les programmes

La rentrée 2016 est marquée par l'allègement du programme de seconde (voir page 3). Cet allègement vient en continuité de ceux obtenus par l'APSES pour les classes de première et de terminale, et mis en œuvre depuis septembre 2013. Ils sont le résultat des nombreuses actions menées par l'association et de sa participation au groupe d'allègement des programmes.

L'APSES considère que ces changements vont dans le bon sens, en réduisant le nombre de notions et de chapitres, et en permettant, dès lors, une plus grande faisabilité du programme compte tenu des contraintes horaires.

Cependant, l'APSES défend l'idée qu'il faut aller plus loin. Les programmes, bien qu'allégés, restent lourds. Les notions et contenus exigés sont encore nombreux, contraignant assez souvent les collègues à faire des cours magistraux et cela au détriment des

pratiques qui sont au cœur des SES et plus propices à l'appropriation des connaissances par les élèves.

Ainsi, l'APSES continue de défendre :

- Des programmes structurés autour d'objets d'étude à partir d'un nombre restreint de problématiques, faisables en termes d'horaire et permettant la diversité des pratiques pédagogiques,

- Un enseignement moins cloisonné entre les disciplines, ouvertement pluraliste, et qui part de questions contemporaines,

- Une plus grande liberté dans le nombre et le choix des thèmes à traiter en classe de seconde.

Pour toutes ces raisons, l'APSES demande l'écriture de nouveaux programmes dans le cadre du conseil supérieur des programmes, après un bilan sérieux et une large consultation des enseignants.

Nos revendications sur leur conception

L'APSES réitère ses demandes :

- qu'au sein des groupes d'experts, les professeurs du secondaire soient majoritairement représentés aux côtés d'IPR, de chercheurs et universitaires (économistes, sociologues, politistes et spécialistes en sciences de l'éducation), familiarisés avec les contraintes de l'enseignement secondaire et représentatifs de la pluralité pédagogique et théorique.

- que la réunion d'un groupe d'experts soit précédée d'un travail sérieux de bilan de la mise en œuvre des programmes actuellement en vigueur, d'une véritable concertation avec les enseignants de SES et les universitaires pour repérer les problématiques,

concepts, raisonnements et méthodes à étudier.

- que des procédures de consultation transparentes aient lieu tout au long de la procédure de construction des programmes pour servir de base à leur amélioration et qu'elles ne doivent pas avoir lieu uniquement ex-post.

- que les programmes puissent être ajustés en fonction des retours d'expérience.

- que l'ensemble des programmes de la Seconde à la Terminale, soit pensé dans leur cohérence d'ensemble.

- que les programmes du cycle terminal et les modalités d'évaluation soient conçus simultanément.

Nos revendications sur les structures

Toujours soucieuse d'améliorer les conditions de travail en classe et d'offrir aux élèves une formation en SES de qualité, l'APSES continue de se battre pour améliorer la place des SES au lycée et l'accès à ces dernières pour le plus grand nombre.

Dans cette perspective, l'APSES demande prioritairement que les SES soient intégrées dans le tronc commun de la classe de seconde générale. L'association demande ensuite, toujours pour ce niveau de classe un volume horaire revalorisé, et des dédoublements (définis nationalement) dans toutes les classes.

Au niveau du cycle terminal, l'APSES demande que les élèves de la série ES bénéficient, par équité, d'un volume horaire global identique à la série d'enseignement général la mieux dotée, affecté prioritairement à des dédoublements, particulièrement en SES compte-tenu du fait que c'est dans cette discipline que les effectifs moyens d'élèves par classe

sont les plus élevés, et afin de permettre des pratiques pédagogiques indispensables. Ainsi, l'APSES demande qu'en première et terminale, les SES bénéficient a minima d'une heure de dédoublement définie nationalement.

Au niveau des enseignements de spécialité, L'APSES souhaite qu'un bilan de l'ensemble des spécialités enseignées actuellement en terminale ES soit rapidement réalisé. Il permettra de stabiliser, d'améliorer l'existant ou de modifier l'offre des spécialités sur tout ou partie du cycle terminal. Dans l'immédiat, l'APSES demande que l'horaire élève de ces deux spécialités soit porté à deux heures.

Enfin, consciente de la nécessité d'améliorer la formation en sciences économiques et sociales de tout-e-s élèves dans leur formation de citoyen-ne-s, l'APSES maintient sa revendication d'un enseignement optionnel de SES qui soit également proposé aux élèves des séries S et L.

50 bougies pour les SES !

Rentrée 1966 : les SES arrivent en seconde dans les lycées, dans le cadre de la réforme Fouchet qui instaure la série B, devenue depuis la série ES. L'APSES organise un ensemble d'événements pour fêter ce demi-siècle.

Un site web sera spécialement dédié au cinquante-naire. Il permettra de recueillir par webcam des témoignages vidéos d'élèves et de professeurs de toutes ces générations qui ont fait les SES. Une vidéo « teasing » d'une minute lancera cet appel à témoigner.

Ce site sera aussi une plate-forme pour donner toutes les informations sur les événements liés au cinquantenaire :

- Des ballades urbaines permettront de découvrir la ville autrement grâce au regard des sciences sociales, à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes et Paris notamment. Un événement est prévu le samedi 25 mars 2017 avec des ballades suivies de Cafés Sciences sociales dans chacune de ces villes.
- Un concours de vidéos tournées par des élèves pour illustrer des thèmes abordés en SES.

- Un blog avec des articles de personnalités.
- Une vidéo de trois minutes pour expliquer ce que sont les SES, pourquoi elles ont été créées il y a 50 ans, et ce qu'elles sont aujourd'hui.

Le lancement des festivités aura lieu aux JECO à Lyon le 9 novembre 2016, avec un atelier sur les 50 ans des SES, avec les interventions d'Henri Lanta (témoin de la création des SES comme enseignant, puis inspecteur général), d'Antoine Prost (historien et témoin de la conception des premiers programmes de SES), de Doris Vallente (professeure en lycée en Italie, qui témoignera de la création d'un bac économique et social dans son pays) et d'Erwan Le Nader (président de l'APSES).

En avril 2017, l'APSES participera au Printemps de l'Economie à Paris pour faire écho aux témoignages reçus et tracer des perspectives. Enfin, en juin 2017, pour clôturer le cinquantenaire, une grande fête est prévue lors de l'Assemblée Générale de l'APSES, organisée par l'académie de Créteil.

Bon anniversaire, et longue vie aux SES !

L'allègement du programme en seconde

A la rentrée 2016, le programme SES en classe de seconde va enfin être allégé !

D'une part, les questions à traiter sont ramenées de huit à six. Parmi celles-ci, quatre sont obligatoires (au lieu de six) et deux restent au choix des collègues parmi les celles restantes :

Les quatre questions obligatoires :

- Comment les revenus et les prix influencent-ils les choix des consommateurs ?
- Qui produit des richesses ?
- Le diplôme : un passeport pour l'emploi ?
- Comment devenons-nous des acteurs sociaux ?

Les deux questions au choix parmi :

- La consommation, un marqueur social ?
- Comment produire et combien produire ?
- Comment se forment les prix sur un marché ?
- La pollution, comment remédier aux limites du marché ?
- Le chômage, des coûts salariaux trop élevés ou une insuffisance de la demande ?
- Comment expliquer les différences de pratiques culturelles ?

D'autre part, il a été obtenu un allègement concernant la notion d'élasticité :

- la notion disparaît de la liste des savoir-faire quantitatifs de fin de programme,
- la phrase des indications complémentaires du premier chapitre sur la consommation mentionnant les élasticités est modifiée comme suit : « *On pourra initier les élèves à la notion d'élasticité (prix et revenu), en mettant en évidence l'intérêt de cet outil pour l'économiste* ».

Ces allègements, à l'initiative de l'APSES appuyée par un large soutien syndical (CGT Educ'action, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNALC, SNES-FSU, SUD Education), sont le résultat d'un travail débuté en décembre 2015 afin de convaincre le ministère du bien-fondé de cette demande. En effet, Le programme en vigueur depuis la réforme du lycée en 2010 était une des causes de la souffrance professionnelle des collègues et de difficultés pour les élèves. Face à des élèves de seconde qui découvrent un nouveau champ disciplinaire, le plus souvent en classe entière et dans le cadre d'un enseignement

L'allègement du programme en seconde (suite)

d'exploration d'1h30 par semaine, les enseignants devaient le plus souvent se contenter d'un nombre bien inférieur de questions. Ceux qui tentaient de respecter les prescriptions programmatiques le faisaient souvent au détriment de pratiques pédagogiques diversifiées, mieux à même de placer les élèves en situation de réussite.

Le 30 juin dernier, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) a ainsi validé très largement le projet d'al-

lègement du programme de seconde par 38 voix pour et 3 contre (10 abstentions et 4 n'ayant pas pris part au vote). Et le texte a été publié au J.O. du 20 juillet 2016.

Si cet allègement ne règle pas pour autant la question de la place des SES en seconde (statut d'enseignement d'exploration, faiblesse horaire,...), il devrait malgré tout apporter une bouffée d'oxygène aux collègues (et notamment aux stagiaires).

Un nouveau site pour l'APSES

Depuis le 30 juin 2016, après plusieurs mois de travail, le nouveau site de l'APSES est opérationnel. Nouveau visuel, nouvelle présentation, nouveau moteur de recherche, le site de l'APSES fait peau neuve.

Quelles sont les principales nouveautés sur www.apses.org ?

- un accès simplifié aux mutualisations avec un moteur de recherche plus complet : les mutualisations sont une des grandes forces de notre site. Elles permettent de connaître les travaux des collègues, de partager les pratiques pédagogiques, de compléter et d'actualiser nos cours. De nombreux sujets de bac et leurs corrigés sont aussi disponibles sur le site, ainsi que des sujets « maison » originaux. Or, le nouveau site permet une recherche plus complète et plus pratique : par mots-clés, chapitres du programme ou type de ressources (TD, cours, TICE, etc).
- un système d'adhésion en ligne automatique : en adhérant et payant directement par Paypal, l'ouverture à toutes les fonctionnalités du site (et notamment l'accès aux mutualisations) est automatique, ainsi que la réception de l'attestation fiscale, générée directement. N'oubliez pas de remplir entièrement la fiche de renseignement lors de votre adhésion.
- toute l'actualité des SES facilement accessible : tous les articles et émissions sur les SES qui paraissent dans les médias sont mis en ligne. L'interaction avec les réseaux sociaux, Facebook, Twitter, est plus grande.
- des outils pour l'action directement utilisables : sur la page d'accueil, un seul clic permet d'accéder aux argumentaires et démarches à suivre pour tenter d'obtenir des dédoublements et groupes à effectif réduit, pour intervenir en AP et EMC, etc.
- des informations sur les SES : orientation, débouchés, pourcentages de réussite au bac et dans les

études supérieures, toutes les informations dont nous avons besoin pour informer nos élèves et leurs familles, ou pour faire la promotion des SES, sont facilement accessibles sur le site.



A t-on accès à toutes les mutualisations qui étaient présentes sur l'ancien site ?

Oui ! Sur le nouveau site, on peut trouver toutes les mutualisations qui concernent les nouveaux programmes. Mais les mutualisations plus anciennes (antérieures à 2010, ou concernant les anciens programmes) sont toujours accessibles via l'ancien site (onglet en bas de la page d'accueil de www.apses.org).

Peut-on garder l'identifiant et mot de passe de l'ancien site ?

Tout est remis à plat : les anciens identifiants et mots de passe n'ont pas pu être importés sur le nouveau site. Il faut ré-adhérer pour l'année 2016-2017, pour avoir accès à toutes les fonctionnalités (notamment aux nouvelles mutualisations), on peut alors créer l'identifiant et mot de passe de son choix. N'attendez plus pour adhérer ou ré-adhérer, et ainsi défendre et promouvoir les SES !

Informations sur les concours et outils utiles

Le CAPES externe a vu ses épreuves «renouvelées» lors de la session 2014, avec notamment l'introduction de deux épreuves dites d'exploitation d'un dossier documentaire à l'écrit et à l'oral, inspirées par celles existant déjà pour l'agrégation interne, et en remplacement respectivement d'une des deux dissertations et de l'ancienne épreuve sur dossier.

Du nouveau pour le CAPES externe et l'agrégation interne

A la demande de l'APSES, les présidents de jury du CAPES externe et de l'agrégation interne ont accepté que les candidats aient à disposition les extraits de programme correspondant au sujet à traiter pour les épreuves d'exploitation d'un dossier documentaire à l'écrit (pour le CAPES externe et l'agrégation interne) comme à l'oral (pour le CAPES externe).

Cette information figurera dans les rapports de jury de la session 2016. Une bonne nouvelle pour tous les collègues qui souhaitent se présenter aux prochaines sessions du concours, et qui n'auront plus à apprendre par cœur toutes les notions et indications complémentaires des cinq programmes, de la seconde aux spécialités de terminale !

Listes de discussion et site utiles pour la formation initiale...et continue !

Rappelons aux adhérent-e-s candidat-e-s aux différents concours d'enseignement l'existence de la liste de discussion « apses-concours » qui permet l'échange d'informations, de conseils et de résumés. Elle compte maintenant près de 250 membres. Une liste « apses-formation » est également active et permet la communication entre intervenants en formation initiale et continue. Enfin, le site « APSES formation » (<http://formation.apses.org>) est régulièrement enrichi. Il constitue une base de ressources à la fois pour les concours externes et internes, et un lieu où sont disponibles des textes pédagogiques et didactiques. Il se destine ainsi également à l'ensemble des formateurs, des préparateurs, et plus généralement tous les enseignant-e-s de SES.

Un manuel sur les SES

Autre ressource utile pour affronter les incertitudes du concours, mais aussi connaître l'histoire de sa discipline ou réfléchir à ses pratiques : un nouveau manuel collectif rédigé par une vingtaine de collègues tou-te-s formateurs ou anciens formateurs

Sous la direction de
Marjorie Galy • Erwan Le Nader
Pascal Combemale

Les sciences économiques et sociales

Histoire, enseignement, concours

Préface de Stéphane Beaud et Thomas Piketty

Collection GUIDES
GRANDS REPERES



La Découverte

d'enseignant-e-s. Alors que l'on s'apprête à célébrer les 50 ans de l'introduction des SES dans le lycée français, cet ouvrage propose d'explorer les dimensions historique, épistémologique, didactique et pédagogique des SES, considérées comme autant de facettes solidaires du même projet. Le lecteur y trouvera de nombreux éléments sur la genèse de la discipline, ses controverses

(portant à la fois sur les contenus, mais aussi les finalités et les méthodes d'enseignement, ou concernant l'existence même des SES et leur place dans le système éducatif). Une pluralité de réflexions, appuyées sur des travaux d'élèves et des séquences pédagogiques d'enseignants permet aussi de réfléchir à la manière de conduire les apprentissages et de les évaluer.

Les sciences économiques et sociales. Histoire, enseignement, concours, sous la direction de Marjorie Galy, Erwan Le Nader et Pascal Combemale, coll. « Grands Repères », éd. La Découverte, 2015

Vie de l'association

Le BN nouveau est arrivé !

Comme de coutume, l'Assemblée générale de juin a élu les membres du Comité directeur et du Bureau national. En voici la composition pour 2016-2017

Erwan LE NADER (Créteil, Président), Igor MARTINACHE (Lille, Vice-Président), Patricia MORINI (Paris, Co-Secrétaire Générale), Sophie LOISEAU (Nantes, Co-Secrétaire Générale), Pierre GIEZEK (Dijon, Trésorier), Florence AULANIER (Amiens), Tiphaine COLIN (Lille), Jean ENGEL (Dijon), Marjorie GALY (Strasbourg), Clarisse GUIRAUD (Créteil), Atika LABAT (Versailles).

SESâme, un manuel en prise avec l'actualité !



Qui n'est pas encore allé consulter une séquence pédagogique proposée par le site

Points forts

Le site comporte de nombreux points forts :

- des activités pour favoriser le travail des élèves,
- des TD originaux,
- une utilisation de liens video ou audio comme support de cours.
- des entretiens avec des universitaires accessibles aux élèves.

SESâme ? Notre site rencontre toujours un vif succès au vu du nombre de pages lues, et du nombre de connexions (plus de 1000 visiteurs en moyenne chaque jour).

Ce manuel se veut une réponse collective aux difficultés à enseigner le programme de première et aux critiques émises : disproportion entre le nombre de chapitres et de notions à enseigner rapporté au volume horaire, trop grande abstraction et cloisonnement disciplinaire. Une réflexion sur l'organisation du programme avait précédé la construction des séquences pédagogiques : réorganiser le programme pour l'alléger et le recentrer sur des questions centrales, en hiérarchisant les notions et en favorisant les croisements.

Ce manuel est une aventure unique dans notre discipline. Il est le fruit d'un travail collaboratif entre collègues du secondaire et du supérieur, permis par l'utilisation des nouvelles technologies. En effet, chaque chapitre a été réalisé par au moins deux collègues, puis soumis à l'avis de la trentaine de membres du collectif SESâme, analysé par un comité éditorial avant d'être soumis à l'avis indépendant d'experts, chercheurs du supérieur, reconnus du domaine.

Après un an d'utilisation, le site a fait l'objet d'un bilan. Chacun des chapitres a été repris par les rédacteurs. En 2013, un lexique pour les élèves a été mis en ligne. En 2014, les chapitres sur l'efficacité des marchés et sur les politiques conjoncturelles ont été actualisés. D'autres actualisations de séquences devraient suivre cette année.

Revue de presse

SESâme est toujours associé à une revue de presse hebdomadaire qui offre des ressources complémentaires à celles du site : articles de presse, liens vidéo et audio,... Certains collègues font utiliser cette sélection de liens par leurs élèves pour réaliser des revues de presse. Il est notamment possible d'y accéder en s'abonnant à la newsletter hebdomadaire « *La lettre de SESâme* ».

SESâme a donc permis de résister collectivement et pédagogiquement à l'absurde nouveau programme de première et de montrer la richesse qui naît de la coopération entre collègues.

Le stage national 2016 : Médias et SES

Le stage national est un temps fort de la vie de notre association. Favorisant l'actualisation de nos connaissances et la rencontre avec des universitaires, il est aussi un moment de convivialité apprécié et de socialisation professionnelle. Près de cent collègues participent chaque année à cette rencontre. Depuis plusieurs années, le stage national est organisé en partenariat avec l'Ecole d'Economie de Paris et Jézabel Couppey-Soubeyran, MCF à Paris 1. Il portait cette année sur le thème « *Médias et SES* » et a permis de croiser différentes approches des sciences sociales grâce aux interventions de sociologues (Gérald Bronner - Université Paris Diderot - et Jérôme Berthaut - Université de Bourgogne) et d'économistes (Vincent Bignon - Banque de France, Paris 10 Nanterre - et Julia Cagé - Sciences Po Paris).

Plusieurs ateliers ont également été intégrés au stage : un atelier Acrimed sur le décryptage pédagogique du JT, un sur la refonte du site internet de l'APSES, et un sur les techniques de relaxation en classe.

Toutes les présentations sont sur www.apses.org
Le prochain stage se déroulera en janvier 2017 à Paris et aura pour thème « *Les migrations* ».



Jérôme BERTHAUT (sociologue, université de Bourgogne)

Les stages

De nombreux stages sont organisés au niveau local, mêlant conférences et mutualisation.

Ainsi, celui organisé par la Régionale de Rennes, traditionnellement sur deux journées en juin à Larmor-Plage, rencontre toujours un vif succès. Sont intervenus, cette année, Jean-Marie Harribey (sur la soutenabilité du développement et la question de la relation entre la nature et l'économie) et Jézabel Couppey-Soubeyran (sur le risque d'instabilité financière depuis la crise de 2007-2008).

La régionale d'Amiens a inauguré son premier stage au mois de mai au lycée Jean Racine de Montdidier autour du thème "Littérature et Sciences Sociales".

En avril, l'APSES-Alsace a tenu un stage sur le marché, avec les interventions de Damien Broussolle (Univ. de Strasbourg) et Jean-Daniel Boyer (Univ. de Strasbourg).

Deux stages ont été mis en place par la régionale de Poitiers, avec des conférences d'Olivier Bouba-Olga (Univ. de Poitiers ; en octobre), et de Christian Papinot (Univ. de Poitiers ; en juin).

A Nantes, le stage de décembre a eu lieu sur le thème des monnaies locales, avec les interventions de Jean-Philippe Magnen et de Mehmet Tuncel (Univ. de Nantes).

Les cafés sciences sociales et les forums

Ces cafés sciences sociales permettent de croiser différents points de vue (économistes ou sociologues, acteurs politiques ou associatifs, etc.) sur une question qui fait l'objet d'un débat public. C'est l'occasion de mettre "les sciences sociales au service de la cité et de la démocratie".

La régionale de Rennes est devenue la plus active en la matière. Associée aux Champs libres, et à Alternatives économiques, elle a organisé en novembre le forum Changer l'économie, portant cette sur le thème « Les inégalités sont-elles une fatalité ? »

Pour la 4ème année consécutive, la Régionale de Strasbourg a organisé des séances de révisions du bac pour les élèves, en partenariat avec la médiathèque de Neudorf-Strasbourg.

Vos trésoriers régionaux

Aix-Marseille : VIGNAL Christine, 82 vallon de Callier, 84530 VILLELAURE (vignal.christine@free.fr)

Amiens : DEBEIR Vianney, 57 rue Pierre Ramus, 02100 SAINT QUENTIN (vdebeir@wanadoo.fr)

Besançon : PHILIPPE Jérôme, 4 bis rue Stractman, 90 000 BELFORT (jslphilippe@free.fr)

Bordeaux : BOURI Sami, 8 bis rue d'Aspe, 64400 OLORON SAINTE-MARIE (sami.bouri@wanadoo.fr)

Caen : MOLINA Stéphane 14 rue Jacques Prevert, 14000 CAEN (Stemolina@free.fr)

Clermont : ARBITRE Violaine, 7 avenue André Soulier, 43000 LE PUY (violaine.arbitre@wanadoo.fr)

Créteil : CARRE Stéphane, 21 rue Pétion, 75011 PARIS (stephanec1@aliceadsl.fr)

Dijon : GIEZEK Pierre, Montjaujard, 71130 CHASSY (pierre.giezek@wanadoo.fr)

Grenoble : MAURIN Laurence, 21 rue des Contamines, 74940 ANNECY LE VIEUX (laurence.maurin@ac-grenoble.fr)

La Réunion : DELAS Jean-Pierre, 38 allée des citrines, 97400 SAINT DENIS DE LA REUNION, jeanpierre.delas@gmail.com

Lille : DUFORET-DENORME Dominique, 234 Rue de la Chasse, 59273 PERONNE EN MELANTOIS (dominique.duforet@ac-lille.fr)

Limoges : GIEZEK Pierre, Montjaujard, 71130 CHASSY (pierre.giezek@wanadoo.fr)

Lyon : BUDIN Dominique, 5 Bd de la Croix Rousse, 69004 LYON (domi.budin@wanadoo.fr)

Montpellier : GOSSEZ Catherine, 111, Bd Figuerolles, 34000 MONTPELLIER (abauzit.gossez@wanadoo.fr)

Nancy-Metz : PIERRE Jean-Luc, 10 Allée des Bouleaux, Bois Le Duc, 54500 VANDOEUVRE (jean-luc.pierre@ac-nancy-metz.fr)

Nantes : CONSTANTIN Florence, 10 Avenue Auguste Amiand, 44500 LA BAULE (florenceconstantin@free.fr)

Nice : BARILLOT Isabelle, 10 Route de Bréguières, 06110 LE CANNET (i.barillot@aliceadsl.fr)

Orléans Tours : ARTAUD Stéphane, 37 rue de Pouthumé, 86100 CHATELLERAULT (s.artaud@live.fr)

Paris : CHAMPION Sylvie, 103 rue Saint Maur, 75011 PARIS (sylviechampion@neuf.fr)

Poitiers : MULLIER Bénédicte, 28 rue Frédéric Chopin, 17138 SAINT XANDRE (benedicte.mullier@ac-poitiers.fr)

Reims : MONTAGUT Jean-Marie, 40 rue Croix-Saint Marc, 51100 REIMS (jm-montagut@sfr.fr)

Rennes : TIREAU Nicolas, 50 rue Gabriel Faure, 35500 VITRE (nicotireau@msn.com)

Rouen : GIEZEK Pierre, Montjaujard, 71130 CHASSY (pierre.giezek@wanadoo.fr)

Strasbourg : DUQUESNE Patrick, 17 rue Berry, 67100 STRASBOURG (patrick.duquesne3@laposte.net)

Toulouse : VALENA Cédric, 532 route de Montpitol, 31380 ROQUESERIERE (cedric.valena@ac-toulouse.fr)

Versailles : DE LEPINE Carole 24, rue de la Providence, 92160 ANTONY (carole.delepine@wanadoo.fr)

Pour l'étranger et les académies sans régionale de l'APSES, envoyez votre bulletin et votre règlement au trésorier national, GIEZEK Pierre, Montjaujard 71130 Chassy (pierre.giezek@wanadoo.fr)

Adhésion : par courrier ou par internet

Depuis six ans, il est possible d'adhérer (ou de réadhérer) à l'APSES directement en ligne, sur le site de l'association (www.apses.org). Aucun surcoût n'est entraîné par l'opération, les barèmes demeurant inchangés.

Bien entendu, il est toujours possible d'adhérer par la voie postale « classique » (voir ci-dessous). Rappelons que l'adhésion permet de participer à la vie de l'association, d'élire ses instances, régionales ou nationales, ainsi que d'accéder à l'espace de mutualisation sur le site et à la liste de discussion des adhérents sur Internet. Mais surtout, chaque adhésion supplémentaire confère plus de poids à l'APSES dans ses négociations et actions pour promouvoir l'enseignement des SES.

Et aussi sur le site de l'APSES...

Une source d'informations

Vous y trouverez toute l'actualité des actions de l'association (communiqués, comptes-rendus des rencontres au ministère, etc...), des informations sur les stages passés et à venir, la vie des régionales, mais aussi une rubrique sur l'histoire et les enjeux qui traversent la discipline.

Un espace de mutualisation

Grâce à l'action des collègues, de très nombreux supports pédagogiques sont disponibles pour les adhérents (cours, travaux de groupe, sujets de bac "maison", guides de lecture, exercices de révision, etc.). C'est le très riche espace de mutualisation où un moteur de recherche permet de s'y retrouver.

Une vitrine pour la promotion des SES

Les collègues, les élèves et leurs familles y trouveront des ressources utiles : présentation de la matière et de la série, statistiques sur les choix d'orientation et la réussite des bacheliers ES dans le supérieur, présentation des classes préparatoires qui leur sont ouvertes ou des filières du supérieur qui conservent l'approche pluridisciplinaire dans l'étude des phénomènes sociaux, etc...

Les SES ont leur adresse :

www.apses.org

Bulletin d'adhésion 2016-2017

Nous vous rappelons que 60% de votre cotisation sont déductibles fiscalement.
Libellez votre chèque à l'ordre de l'APSES et envoyez le tout à votre trésorier régional (voir p. 7).

Bulletin d'adhésion à L'Association des Professeurs de S.E.S. (A P S E S)

N° *Fichier national*

Année **2 0 1 6 - 2 0 1 7**

Académie : _____
Ecrivez lisiblement SVP Merci

Nom : Grade et échelon :
Prénom : Date de naissance:
Statut (poste fixe, TZR, autre...) :

Montant de la cotisation : incluant l'abonnement à Apses-Info
Date du paiement (adhésion) (JJ/MM/16) :(obligatoire)
Non titulaires (vacataires, contractuels) 6 €
Indice 437 (stagiaire, cert. 4° éch. inclus) 20 €
437 < Indice < 529 (cert. 5°, 6°, 7° éch.; agr. 3°, 4° échelon) 34 €
529 < Indice < 620 (cert. 8°, 9°, 10° éch.; agr. 5°, 6° échelon) 46 €
Indice >= 620 (cert. 11°, cert. HC 5, 6, 7° éch ; agr.7° ...) 56 €
Retraités 42 €

Êtes-vous un nouvel adhérent ? **OUI NON**
Si vous étiez déjà adhérent, précisez dans quelle académie :
Quelle est la dernière année ? 2 0 . . / 2 0 . .
Vos coordonnées ont-elles changé depuis l'an dernier ? **OUI NON**

Nom de votre établissement :
Adresse votre établissement actuel
.....
.....
Public Privé

Adresse personnelle :
.....
Code postal : Ville :
Tél. pers. :

Voulez-vous être inscrit sur la liste internet de diffusion " adh-apses " ?
OUI NON
e-mail :

Conformément à la loi, la cotisation à l'APSES donne droit à une déduction fiscale de 60 %
Chèque au nom de : à renvoyer à :